

FORUM SUR L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

COMMUNIQUÉ CONJOINT FMRI-CMFC

31 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DES DISCUSSIONS HISTORIQUES ENTRE LES MINISTRES RESPONSABLES DE L'IMMIGRATION ET DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le 31 mars 2017 – Moncton (Nouveau-Brunswick) – Forum sur l'immigration francophone

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration et leurs homologues responsables de la francophonie canadienne ont conclu une rencontre historique aujourd'hui, dédiée spécifiquement à l'immigration francophone. Les ministres néo-brunswickois responsables de l'Immigration et de la Francophonie canadienne, Donald Arseneault et Francine Landry, ont coprésidé la rencontre.

Le premier Forum pancanadien sur l'immigration francophone, organisé conjointement par la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne et le Forum des ministres responsables de l'immigration, a permis d'établir un dialogue fructueux entre les ministres présents.

« En discutant autour d'une même table, nous souhaitons mieux comprendre le continuum de l'immigration francophone au Canada, les défis et les opportunités liés à la promotion de l'immigration francophone et les moyens par lesquels les gouvernements peuvent réussir à attirer, retenir et intégrer les immigrants d'expression française », ont indiqué les ministres Arseneault et Landry.

À l'issue du Forum, les ministres présents ont convenu de collaborer pour accroître les efforts de promotion visant les immigrants d'expression française et favoriser leur recrutement, leur sélection et leur intégration. De plus, ils ont discuté de diverses mesures qui pourraient être mises en place. Il pourrait s'agir notamment de travailler avec les provinces et les territoires intéressés afin d'ajouter une dimension francophone aux ententes bilatérales en matière d'immigration lors de leur renouvellement, de mobiliser un plus grand nombre de partenaires dans les efforts de promotion à l'étranger, d'appuyer l'amélioration des services en français pré-arrivée pour les immigrants d'expression française, d'accroître la sélection d'immigrants d'expression française dans le cadre des programmes fédéraux et de continuer à désigner des immigrants d'expression française au moyen des programmes de candidats des provinces et territoires.

Les ministres ont également discuté de l'importance de continuer à appuyer le renforcement de la capacité des communautés francophones partout au Canada en y améliorant la prestation de

services en français, en encourageant les nouveaux arrivants francophones ou bilingues à participer à la vie sociale et communautaire et en incitant les employeurs à les recruter.

Les coprésidents ont dit souhaiter que la rencontre ait permis d'ouvrir la voie non seulement au dialogue entre les gouvernements et entre les deux tables, mais également vers une collaboration plus soutenue entre les ministres responsables des dossiers de l'immigration et de la francophonie canadienne au sein de chaque gouvernement. Ces éléments constituent des facteurs clés pour favoriser l'immigration francophone partout au Canada et ainsi accroître le nombre de francophones dans chaque province et territoire et donc dans l'ensemble du pays.

Des améliorations sont à venir pour le système Entrée express, le système phare de gestion des demandes du Canada pour certains programmes clés d'immigration économique. À compter du 6 juin 2017, des points supplémentaires seront octroyés aux candidats qui possèdent de solides compétences linguistiques en français et aux candidats qui ont des membres de la famille au Canada et qui se sont inscrits volontairement au Guichet emplois.

« Augmenter l'immigration francophone et faire croître les communautés francophones partout au Canada demeurent des priorités pour le gouvernement du Canada. La nature bilingue de notre pays renforce l'économie et la société. Je suis heureux que, grâce aux modifications du système Entrée express annoncées aujourd'hui, le Canada accueillera davantage de francophones et d'autres personnes possédant de l'expérience et des compétences qui favoriseront l'essor de l'économie et des communautés du pays. »

– L'honorable Ahmed Hussen, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Les ministres réunis au Forum ont exprimé leur appui :

- 1- À un plan d'actions concrètes déployées par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention de l'immigration francophone;
- 2- À la tenue d'un symposium fédéral-provincial-territorial et communautaire ayant pour objectif d'établir les bases d'une nouvelle collaboration;
- 3- Au maintien du comité mixte pour assurer le suivi de ce premier forum, collaborer à la tenue de ce symposium fédéral-provincial-territorial et communautaire et organiser, d'ici douze mois, un second Forum sur l'immigration francophone.

Avant la tenue du Forum, les ministres ont rencontré les participants à la 11^e Journée de réflexion nationale sur l'immigration francophone, conférence annuelle organisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, ainsi que les commissaires aux langues officielles du Canada et du Nouveau-Brunswick et le commissaire aux services en français de l'Ontario, qui ont réitéré l'importance de l'immigration francophone pour la vitalité des communautés francophones et acadiennes du pays.

Il importe de rappeler qu'en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, le Québec assume pleinement ses responsabilités exclusives

en matière de planification des niveaux d'immigration, de sélection, de francisation et d'intégration des immigrants. Dans les domaines relevant de sa compétence, il définit sa politique et ses programmes, légifère, réglemente et établit ses propres normes.

Le Forum des ministres responsables de l'immigration est composé des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration au Canada. Le Forum vise à renforcer la coopération intergouvernementale sur les questions relatives à l'immigration, dans le but d'améliorer les avantages de l'immigration pour les nouveaux arrivants, les communautés d'accueil et la population canadienne dans son ensemble.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, traite de diverses questions liées à la francophonie canadienne, oriente des démarches de coopération intergouvernementale et exerce un rôle rassembleur en appui à la francophonie canadienne. Une des priorités de la Conférence est d'exercer un leadership dans certaines sphères d'activités menant à l'avancement de la francophonie canadienne. L'immigration francophone est un dossier prioritaire de la Conférence depuis 2008.

-30-

Renseignements :

Sylvie Painchaud
Coordonnatrice par intérim
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
867-335-2336
Sylvie.Painchaud@gnb.ca

Secrétariat de l'Immigration
204-945-1831
Vanessa.Arrojado@gov.mb.ca